

Paragraphe 27

Avez-vous des suggestions précises que vous souhaitez voir reflétées dans le 33 C/5 afin d'approfondir la mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO ?

Suite à l'approbation par la Conférence générale de la stratégie de l'UNESCO sur les droits de l'homme, seriez-vous favorables à l'idée de faire de la promotion des droits de l'homme et de la lutte contre la discrimination un nouveau thème transversal pour l'ensemble de l'Organisation ?

Réponse du Canada

À l'heure actuelle, nous ne préconisons pas l'adoption de « la promotion des droits de l'homme et la lutte contre la discrimination » comme nouveau thème transversal, car nous ne croyons pas en l'ajout de thèmes transversaux à la pièce. Nous recommandons plutôt une révision de cette question au moment de préparer la prochaine Stratégie à moyen terme en 2006, lorsque le thème unificateur, les thèmes transversaux, les orientations stratégiques et les objectifs stratégiques de l'Organisation seront passés en revue de façon cohérente.

Culture**Paragraphe 28**

Êtes-vous d'avis qu'il convient de maintenir pour le grand programme IV la même priorité principale que dans le document 32 C/5 approuvé ?

Estimez-vous que, si la priorité principale est maintenue, elle devrait être mieux ciblée du point de vue du contenu du programme ?

La priorité principale du document 33 C/5 devrait-elle être encore renforcée au moyen d'une augmentation des ressources ? Ou bien les efforts de concentration ont-ils atteint un niveau satisfaisant ?

Préféreriez-vous qu'une nouvelle priorité principale soit fixée pour le grand programme IV ? Dans l'affirmative, laquelle ?

Réponse du Canada

Le Canada appuie fortement la conservation de « la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel » comme priorité principale du grand programme IV et croit que les ressources qui y ont été allouées sont appropriées. De plus, nous croyons que la diversité culturelle et le dialogue interculturel sont fondamentaux au mandat et à la mission de l'UNESCO et qu'ils doivent donc faire partie intégrante de toutes les activités de l'Organisation.